

6. Rapport du Maire

Le maire Masella a indiqué que les travaux de démolition étaient terminés sur le site de l'ancienne aréna, de la piscine et du chalet, et que l'entrepreneur avait commencé le coffrage des fondations du nouveau complexe. Il a ensuite abordé un commentaire fait par un résident lors de la dernière séance du Conseil, qui l'a qualifié de manière très désobligeante, et il a souligné deux points. Premièrement, en soulignant son poids d'une manière aussi négative, on ne peut qu'interpréter que le résident cherchait à être insultant ou blessant. Deuxièmement, bien que les élus soient plus aptes à contrôler leurs émotions et s'efforcent de ne pas s'emporter lorsqu'ils sont attaqués, en particulier sur le plan personnel, cela ne signifie pas qu'il est acceptable de les attaquer. Cela ne signifie pas non plus que les attaques, quels qu'en soient l'auteur et le contexte, n'ont pas d'impact négatif sur la santé mentale. Qu'elles soient absurdes ou vraies, elles affectent une personne de manière importante. Cela a conduit de nombreux élus à prendre du recul ou à démissionner. Et personne ne peut essayer de justifier ce comportement. Aux personnes qui sont témoins de telles attaques et qui s'interrogent sur sa patience et sa tolérance face à ce niveau d'abus, le maire a déclaré qu'il ne se laisserait pas intimider et qu'il ne continuerait pas à rester les bras croisés face aux attaques, parce qu'il n'y a jamais de raison d'être irrespectueux.

7. Rapport des Conseillers

a) Siège Numéro 2

Elizabeth Ulin, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Travaux publics, Communications et Environnement (1).

b) Siège Numéro 3

Colleen Feeney, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Finances, Récréation et aux sujets liés au statut de municipalité ami des aînés.

c) Siège Numéro 4

Maria Torres, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Urbanisme (1) et Environnement (2).

d) Siège Numéro 1

En l'absence de la Conseillère Lauren Small-Pennefather, il n'y a pas eu de rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Sécurité publique et Urbanisme (2).

8. Première période de questions du public

À 20h20, M. le Maire a annoncé le début de la première période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers sur tout sujet d'intérêt général. Les questions soumises en ligne furent également répondues.

1. Cynthia Nichols

Elle se plaignit que son adresse civique ne figure pas dans l'annuaire local. Elle demanda également à ce que son adresse soit nettoyée.

2. Juliette Lord, Nabil Naderi

Ils s'interrogèrent sur l'état d'avancement d'un projet de remplacement des fenêtres de leur maison.

3. Daniel Boulerice

Il référa à nouveau à un comptage effectué par les membres du Comité d'action environnementale et résuma certains constats quant au nombre de cyclistes traversant Westminster et Sherbrooke aux heures de pointe. Il souhaita savoir quelle orientation la Ville pourrait obtenir des services de l'Agglomération pour obtenir une piste cyclable à Montréal-Ouest.

4. Kevin Alladin

Étant donné que l'hôtel de ville n'est ouvert que trois jours par semaine et que les résidents sont encouragés à payer en ligne, il se demanda pourquoi ils doivent se déplacer pour obtenir un reçu. Il demanda s'il était possible d'obtenir automatiquement un reçu lors du paiement. Il demanda également une mise à jour sur le projet de condo Easton et se plaignit que l'entrepreneur semble empiéter de plus en plus sur Westminster.

5. Gordon Mitchell

Il s'interrogea sur l'état d'avancement du nouveau projet de condo à l'angle d'Avon et de Westminster. Il demanda également si la construction du nouveau centre de loisirs et de la piscine se déroule comme prévu.

6. Stan Carny

Il demanda pourquoi la ville a autorisé le pommier à fleurs sur sa liste d'arbres à planter devant les maisons. Il opina que ces arbres sont beaux au printemps lorsqu'ils fleurissent, mais qu'ils sont l'un des arbres les plus salissants qui soient lorsqu'ils commencent à laisser tomber leurs fruits. Pire encore selon lui, ils sont plantés juste devant les égouts.

7. Adam Levy

Il se demanda si le rassemblement du train de vacances du CP et le spectacle autour du train génèrent des revenus ou entraînent des coûts pour la ville. Concernant les réunions du Conseil municipal diffusées sur YouTube, il a remarqué que des publicités sont diffusées, lorsque cela n'est pas en direct. Il demanda si la ville peut désactiver la publicité ou trouver une autre plateforme.

8. Joanna Duy

En ce qui concerne le Centre sportif et récréatif, elle demanda à la Ville de réafficher la section FAQ du site internet pour ce projet. Elle se demanda également si la Ville a préparé un plan d'affaires pour fournir des détails sur la façon dont le nouveau centre générera des revenus pour compenser l'augmentation des salaires estimée à 600 000 \$ qui a été prévue pour 2025.

9. Harold Knowles

Il demanda des détails sur le problème d'égout et l'effondrement de la route qui s'est produit récemment à Curzon et Strathearn. Il demanda si cela est révélateur d'un problème plus large.

10. Judy Kennedy

Elle demanda si le Conseil est au courant de la nouvelle position adoptée par Côte Saint-Luc sur la question des abris temporaires en les autorisant. Elle demanda s'il était possible d'en faire autant à Montréal-Ouest pour les personnes âgées qui n'ont pas de garage; cela pourrait être une façon de faire quelque chose de concret dans la poursuite de rendre notre ville accueillante pour les personnes âgées.

11. Richard Grenier

En ce qui concerne le projet de condo en cours sur Avon, il demanda s'il était possible de restreindre l'espace utilisé par l'entrepreneur sur Westminster, car il n'y a parfois pas assez d'espace pour qu'une voiture vers le nord. Il était d'avis qu'il faudrait également faire respecter la règle d'interdiction de stationner sur Brynmor au sud d'Avon.

12. Jonathan Plourde

Il demanda à la Ville de considérer l'installation d'un parc d'hiver pour chiens dans le parc Strathearn, près de l'école Elizabeth Ballantyne, tant que la construction du nouvel aréna n'est pas terminée. Il demanda également l'installation d'une patinoire extérieure dans le parc.

13. Paul Cicek

Étant donné que le passage à niveau de Westminster reste dangereux malgré le réaménagement de la gare, il demanda s'il est prévu d'améliorer la sécurité de ce carrefour, par exemple en adaptant les feux de signalisation, en ajoutant des panneaux ou des barrières.

14. Linda Hammerschmid

Considérant le grand nombre de propriétaires de chiens et de chiens à Montréal-Ouest, elle a pensé qu'il serait formidable d'organiser une photographie du Père Noël impliquant les chiens, dont les coûts pourraient faire partie d'une collecte de fonds pour l'un ou l'autre des divers programmes que la Ville offre à ses résidents. Il demanda si la Ville s'engageait à le faire.

15. Jennifer Melnick

Comme il y a eu plusieurs réparations d'urgence cette année pour des trous d'évier, des ruptures d'eau, etc., elle demanda combien ces travaux d'urgence ont coûté aux contribuables cette année, et s'ils étaient déjà prévus dans le budget. Elle demanda également quel est le plan prévu pour éviter ces réparations coûteuses à l'avenir.

16. Steven Szabo

Il demanda s'il peut démolir son garage et en reconstruire un nouveau au même endroit.

17. Peter Cooney

Il posa une question concernant le stationnement sur Avon Road, laquelle il a été répondu lors des réunions précédentes du 27 juin et du 2 octobre.

18. Brian Benedetti

Il demanda si la Ville allait fournir des conseils ou des directives aux citoyens contribuables de Brock Sud quant à la meilleure façon de récupérer les pertes subies lors de l'inondation du 14 juillet qui ne sont pas couvertes par l'assurance.

19. Sonya Page

Elle demanda quand Montréal-Ouest aura une station bixi.

20. Lynda Dickson

Elle demanda quand la pancarte de rue de l'avenue Brynmor sera remplacée, sachant qu'elle a été frappée par un camion il y a plusieurs mois. Puisqu'il n'y a qu'une pancarte de rue pour Westminster de l'autre côté d'Avon, cette situation crée une confusion pour les gens.

La première période de questions prit fin à 20h55.

9. Contrats et Greffe

a) Entente avec Hydro-Québec (parc R.D. Paul)

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest est propriétaire du lot 1 292 370, à l'Est duquel se trouve le parc R.D. Paul ;

ATTENDU qu'Hydro-Québec est propriétaire d'une ligne électrique traversant ce parc et détient une servitude lui permettant de restreindre et de contrôler les activités à proximité de ladite ligne électrique ;

ATTENDU que pour permettre l'accès et l'utilisation du parc par le public, la Ville a demandé à Hydro-Québec d'accepter l'installation d'équipement de terrain de jeux ;

ATTENDU qu'Hydro-Québec a offert à la Ville de conclure une entente permettant la présence de cet équipement et les travaux d'entretien du parc ;

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

- 1) Que la Ville de Montréal-Ouest accepte les conditions d'une entente avec Hydro-Québec intitulée " Permission " (dossier numéro 1402-024/377284) autorisant l'utilisation du parc R.D. Paul aux fins mentionnées dans le préambule de la présente résolution.
- 2) Que cette entente n'entraîne aucun coût pour la Ville et soit en vigueur du 15 juillet 2023 au 14 juillet 2024, avec une clause de renouvellement automatique à moins qu'un avis de trente jours ne soit donné par Hydro-Québec avant la fin de cette entente ou de toute prolongation de celle-ci.
- 3) Que la directrice générale soit autorisée à la signer au nom de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.
20231127-004

10. Administration et finances

a) Approbation des déboursés – 28 octobre au 24 novembre 2023

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

Que la liste des comptes payables pour la période du 28 octobre au 24 novembre 2023 totalisant 636 938.61\$ soit acceptée et payée tels qu'ils sont énumérés.

Adoptée à l'unanimité.
20231127-005

b) Délégation de pouvoirs pour le mois de novembre 2023

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

Que soit approuvé le rapport de la Directrice générale concernant l'exercice des pouvoirs délégués en vertu du règlement n° 2005-002 pour le mois de novembre 2023.

Adoptée à l'unanimité.
20231127-006

c) Demande d'aide financière – taxe d'accise sur l'essence (mise à jour)

ATTENDU que la Ville a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU que la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle afin de recevoir la contribution au montant de 2 414 686 \$ qui lui a été confirmée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour l'installation, la mise aux normes et la mise à niveau d'équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux (priorité 1) et le renouvellement de conduites d'eau potable et d'égout (priorité 3);

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

- 1) Que la Ville de Montréal-Ouest s'engage à respecter les modalités applicables du guide mentionné au préambule.
- 2) Que la Ville convient d'être seule responsable et de dégager les gouvernements du Canada et du Québec ainsi que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toute sorte ayant comme fondement une blessure infligée à une personne (incluant le décès de celle-ci) et des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023.
- 3) Que la Ville approuve le contenu et autorise l'envoi, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, de la programmation partielle des travaux jointe à la présente résolution (dossier 1166047 – version numéro 5) et de tous les autres documents exigés par le ministère en vue de recevoir la contribution qui lui a été confirmée par le ministère, tel qu'énoncé au préambule.
- 4) Que la Ville s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 50,00 par habitant et par année, soit un total de 250,00\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme.
- 5) Que la Ville s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation des travaux approuvée par la présente résolution.
- 6) Que la Ville atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe (version numéro 5) comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Adoptée à l'unanimité
20231127-007

d) Libération du solde de la quote-part de Montréal-Ouest au fonds de garantie servant de franchise collective au contrat d'assurance responsabilité civile générale des villes reconstituées de l'île de Montréal pour 2013-2014

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest est titulaire d'une police d'assurance (DL009-00010) du Lloyd's couvrant la période du 1er janvier 2013 au 1er janvier 2014 ;

ATTENDU que ladite police d'assurance responsabilité générale comprend une franchise individuelle plus une quote-part dans une franchise collective financée par les contributions des municipalités reconstituées de l'île de Montréal, à titre de fonds de garantie au montant de 525 001 \$;

ATTENDU que la part payée par Montréal-Ouest s'élevait à l'époque à 17 453 \$, soit 3.324 % du total ;

ATTENDU que les réclamations déclarées au Lloyd's pendant la durée de cette police ont toutes été traitées et que les dossiers sont maintenant fermés ;

ATTENDU qu'il n'y a plus de frais à encourir et à supporter par la Ville suite à ces réclamations pour la période du 1er janvier 2013 au 1er janvier 2014 ;

ATTENDU que la Ville demande le remboursement de sa part du solde inutilisé du fonds de garantie, dont le total s'élève à 15 193.17 \$;

ATTENDU qu'il est entendu que la libération du fonds de garantie met fin à quelque obligation que ce soit de l'assureur, sauf pour les réclamations pouvant impliquer la garantie qu'il offre en responsabilité primaire au-delà de la franchise collective ;

EN CONSÉQUENCE :

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

1) Que l'Union des municipalités du Québec soit autorisée à procéder au remboursement du solde des contributions versées au fonds de garantie par les municipalités reconstituées de l'île de Montréal, selon leur part respective, soit un montant de 505.08 \$ pour la Ville de Montréal-Ouest.

2) Que la Ville de Montréal-Ouest s'engage à aviser l'assureur de tout fait ou circonstance pouvant donner lieu à une réclamation ainsi que de toute réclamation, quelle qu'en soit l'importance, qui pourrait être reçue en vertu de la police d'assurance en vigueur en 2013.

3) Que la Lloyd's pourra alors enquêter ou intervenir comme bon lui semblera.

4) Que la Ville s'engage à rembourser sa part du solde en cas de sinistre futur la concernant qui relèverait du fonds de garantie en vigueur en 2013.

Adoptée à l'unanimité
20231127-008

11. Service d'urbanisme

a) Projets de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 22 novembre 2023.

2) D'approuver avec conditions, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
---------	--------

109 Strathearn N.	Remplacement de dix fenêtres;
-------------------	-------------------------------

11 Ballantyne S.	Remplacement de treize fenêtres et d'une porte-patio, peinture de volets de fenêtres, fascias, soffites et du revêtement.
------------------	---

3) De remettre l'examen des plans et projets suivants à une prochaine séance de ce Conseil, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
---------	--------

19 Banstead	Remplacement de dix-huit fenêtres, la porte avant et la traverse de porte, d'une porte-patio, d'une porte, la porte de garage et du revêtement, soffites et fascias.
-------------	--

4) De refuser les plans et projets suivants, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
---------	--------

452-454	Remplacement de la porte du balcon et d'une fenêtre.
---------	--

Westminster N.	
----------------	--

Adoptée à l'unanimité.
20231127-009

12. Travaux publics

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

13. Ressources humaines

a) Nomination permanente – préposé aux travaux et à la propreté

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

Que l'employé numéro 900 soit nommé préposé aux travaux et à la propreté (classe 3) à titre permanent en date d'aujourd'hui.

Adoptée à l'unanimité.

14. Nominations

a) **Amendement à la résolution #20220920-005**

ATTENDU qu'un Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels a été créé en vertu de la résolution citée en titre;

ATTENDU que ladite résolution prévoit que ce comité est composé de quatre membres, dont la trésorière adjointe;

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

Que le paragraphe 1 du dispositif de la résolution #20220920-005 soit modifié par le remplacement de « Trésorière adjointe » par « Trésorière ».

Adoptée à l'unanimité.
20231127-011

15. Dépôt de documents

a) **Déclarations d'intérêts pécuniaires**

Le maire et les conseillères Ulin, Feeney et Torres ont déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

16. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

17. Seconde période de questions du public

À 21h18, M. le Maire a annoncé le début de la seconde période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers touchant les points à l'ordre du jour de la présente séance.

Cynthia Nichols se plaignit de divers problèmes avec sa maison et fit des liens avec les problèmes d'assurances, de réclamations et de taxation.

18. Levée de la séance

À 21h20, aucune autre question n'étant posée,

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20231127-012

Beny Masella
Maire

Claude Gilbert
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales dans le dossier *Archives- 20231127*